

Question avec demande de réponse écrite E-002090/2024

à la Commission

Article 144 du règlement intérieur

Marta Wcisło (PPE), Merja Kyllönen (The Left), Dan-Ștefan Motreanu (PPE), Jacek Protas (PPE), Nils Ušakovs (S&D), Krzysztof Śmiszek (S&D), Benoit Cassart (Renew), Ewa Kopacz (PPE), Georgiana Teodorescu (ECR), Krzysztof Hetman (PPE), Roberts Zīle (ECR), Lucia Yar (Renew), Reinis Požņaks (ECR), Olivier Chastel (Renew), Miriam Lexmann (PPE), Krzysztof Brejza (PPE), Mirosława Nykiel (PPE), Elżbieta Katarzyna Łukacijewska (PPE), Vilis Krištopans (PPE), Adrian-George Axinia (ECR), Kamila Gasiuk-Pihowicz (PPE), Andrzej Buła (PPE), Branislav Ondruš (NI), Rihards Kols (ECR), Andrzej Halicki (PPE), Dariusz Joński (PPE), Bartłomiej Sienkiewicz (PPE), Joanna Scheuring-Wielgus (S&D), Bartosz Arłukowicz (PPE), Magdalena Adamowicz (PPE), Michał Szczerba (PPE), Adam Jarubas (PPE), Jagna Marczułajtis-Walczak (PPE), Janusz Lewandowski (PPE), Michał Wawrykiewicz (PPE), Bogdan Andrzej Zdrojewski (PPE), Borys Budka (PPE)

Objet: Fonds pour la protection et le développement des régions frontalières des pays limitrophes de l'Ukraine, de la Biélorussie et de la Russie

L'Europe est confrontée à une combinaison sans précédent de menaces intérieures et extérieures qui compromettent la sécurité des citoyens de l'Union. Les plus importants défis en termes militaires, économiques et sécuritaires sont à relever dans les régions frontalières de l'Union, ce qui entraîne un dépeuplement, la fuite des investisseurs, des faillites d'entreprises et des taux de chômage allant jusqu'à 16 %. Les régions orientales de l'Union sont devenues une zone tampon de l'Union. Les régions polonaises telles que Lubelskie, Podkarpackie et Podlaskie ainsi que d'autres régions situées dans des pays limitrophes de la Russie, de la Biélorussie ou de l'Ukraine supportent tout le poids des menaces tout en protégeant l'ensemble des États membres. Ces régions frontalières sont devenues les régions les plus pauvres de l'Union. L'Union européenne, en tant que communauté fondée sur des valeurs, doit prendre des mesures immédiates et ciblées.

1. À la suite des orientations politiques pour la période 2024-2029 et du consensus politique global sur la nécessité de renforcer la sécurité et la résilience en Europe, quelles mesures spécifiques la Commission envisage-t-elle pour aider les régions limitrophes de l'Ukraine, de la Russie et de la Biélorussie qui supportent le plus lourd fardeau de la guerre en Europe?
2. En prenant l'exemple du Fonds pour une transition juste et en se fondant sur le principe de solidarité, la Commission travaille-t-elle à mettre en place un fonds spécifique pour soutenir ces régions?
3. La Commission pourrait-elle réaliser une étude sur les effets positifs que la création d'un tel fonds de protection et de développement pourrait avoir sur les activités économiques et la planification industrielle et des infrastructures, ainsi que sur la question plus générale de la sécurité des frontières de l'Union?

Dépôt: 16.10.2024